



MAIRIE DE SEEZ

COMMUNIQUE DU 30 OCTOBRE 2020

FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX ET DES COMMERCES

En cette période de reconfinement, l'ensemble des services municipaux seront ouverts au public aux horaires habituels :

- **Accueil Mairie / Bureau Information Services : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30**
- **Agence postale communale : Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h**
- **Service état-civil / périscolaire : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h – Lundi et Jeudi de 14h à 17h30**
- **Secrétariat général : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h – Lundi et Jeudi de 14h à 17h30**
- **Urbanisme : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00 – Fermé le mercredi**
- **Aménagement – Services Techniques : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00 – Fermé le mercredi**

La Police Municipale assure des patrouilles régulières sur l'ensemble de la commune et est joignable au **06.13.73.40.05**

Compte tenu des directives gouvernementales, la médiathèque est contrainte de fermer ses portes au public.

Un dispositif d'aide aux personnes isolées et vulnérables est mis en place par la Mairie, pour toute demande nous vous invitons à contacter l'accueil de la Mairie au 04.79.41.00.54

Pour vos achats de première nécessité, les commerces de la commune sont ouverts aux horaires suivants :

SUPERETTE VIVAL : Du Mardi au Samedi de 7h à 12h45 et de 15h à 19h45 et le Dimanche de 8h à 12h30

BOUCHERIE – FROMAGERIE DES ARCADES : Du Mardi au Samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h30 et le Dimanche de 7h30 à 12h30

LA VIE CLAIRE : Du Lundi au Vendredi de 8h à 19h30 / Samedi de 8h à 19h

BOULANGERIE LES FLOCONS D'OR : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 6h à 12h40 et de 15h à 19h30 / Mercredi et Dimanche de 6h à 12h40

BOULANGERIE LE FOUR A BOIS : Du Mardi au Samedi de 6h00 à 12h30 et de 16h30 à 19h et le Dimanche de 6h à 12h30

PHARMACIE DU SAINT-BERNARD : Du Lundi au Samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Nous vous rappelons que lors de vos déplacements vous devez impérativement vous munir d'une attestation de déplacement dérogatoire, des copies sont disponibles gratuitement au Bureau Information Services.

Le port du masque est obligatoire pour accéder à l'ensemble des commerces et services municipaux ainsi qu'aux abords des établissements scolaires et des gares.

Mairie de Séez

1, Rue Saint Jean-Baptiste 73700 SEEZ

Tél. 04 79 41 00 54 – accueilbis@seez.fr – www.seez.fr